

DU JEUDI 20 OCTOBRE 2011



MAIRIE
DE
VILLEDIEU

84110

Téléphone : 04.90.28.92.50

Télécopie : 04.90.28.96.82

Étaient présents : Yves Tardieu, maire ; Pierre Arnaud, premier adjoint ; Sandrine Blanc, deuxième adjointe ; Nadine Bernard ; Roland Fontana ; Caroline Lefèvre ; Jean-Laurent Macabet ; Aurélie Monteil ; Guillaume Portugues ; Olivier Sac.

Étaient excusés : Valéry Barbato ; Armelle Dénéreaz ayant donné procuration à Pierre Arnaud ; Jean Marie Dusuzeau ; Philippe de Moustier, troisième adjoint ayant donné procuration à Yves Tardieu ; Majo Raffin, quatrième adjointe.

Yves Tardieu est nommé secrétaire de séance.

Séance ouverte à 20 h 40

I. ATTRIBUTION DU LOT POUR LA REFECTION DES WC PUBLICS

Ce lot avait été déclaré infructueux lors de l'appel d'offres lancé en juillet. Une seule offre est parvenue en mairie, il s'agit de celle de l'entreprise Missolin pour un montant de 20 250,00 € HT, soit 24 219,00 € TTC. Elle correspond à l'estimation faite par les maîtres d'œuvre. Le maire demande l'autorisation de signer l'acte d'engagement. *Unanimité.*

II. PROJET D'AMENAGEMENT DU POINT DE COLLECTE DES DECHETS AU DESSUS DE L'ECOLE

La Copavo a travaillé sur un projet d'aménagement du point de collecte au dessus de l'école qui permettrait de gagner des places de parking. Ces travaux nécessitent du terrassement, la création d'un écoulement d'eau, un mur, etc. Un devis a été demandé à l'entreprise ELTP, titulaire du lot 1 pour les travaux d'aménagement du centre village, nous devrions le recevoir dans les prochains jours. Le montant serait d'environ 10 000 € HT, subventionné à 80 %. Le maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer le devis dès réception afin que les travaux se fassent lorsque l'entreprise sera là. *Unanimité.*

III. RAPPORT D'ACTIVITES 2010 DE LA COPAVO

Le maire présente à l'assemblée le rapport d'activités de la Copavo pour l'année 2010 qui reprend les différentes actions des services, les projets, les comptes, etc. *Unanimité.*

IV. QUESTIONS DIVERSES

1. Informations urbanisme

a. Permis de construire

Aurélie Scarella a déposé une demande de PC pour la restauration d'une habitation, Les Pigières, en zone Nh. Accordé le 30/09/2011.

Sandrine et Frédéric Serret ont déposé un PC pour une extension, Les Faïnes, en zone Nh. Accordé le 07/10/2011.

b. Déclaration préalable

Alain Sirop a déposé une DP pour la transformation d'un bassin en piscine, la création d'un mur de soutènement et d'une plage, le Pigeonnier, en zone Nh. Accord tacite le 15/10/2011.

2. Délibération pour la le bail du local de la Maison Garcia

Ce local va être loué à des infirmiers déjà installés sur Villedieu depuis quelques années et en recherche d'un local plus grand que celui qu'ils possèdent. Le maire propose de faire un bail professionnel (d'une durée de 6 ans) avec un loyer mensuel de 350 €. *Unanimité.*

3. Devis columbarium

Les travaux du cimetière ayant bien avancé, le columbarium peut être commandé et être installé. Le maire présente les devis qui ont été demandés par Philippe de Moustier. Certains conseillers souhaitent qu'un projet soit présenté et décident de repousser la décision.

4. Inspection du CLAE par la PMI

Le maire fait part à l'assemblée du rapport établi par la PMI suite au contrôle du CLAE. Tout est excellent, il informe le conseil qu'un courrier a été fait à Évelyne Bouchet et Martine Fauque au nom du conseil municipal, pour les remercier de leur investissement et de leur travail.

5. Trottoir rue des Sources

La Ramade sollicite depuis longtemps la mairie pour l'aménagement et la réfection du trottoir rue des Sources qui est abimé tout le long. Le maire propose de demander des devis aux entreprises qui vont faire les travaux rue des Écoles et rue des Espérants, et, parallèlement d'installer des barrières ou potelets pour sécuriser ce trottoir ainsi que le virage de la rue des Sources. Il précise qu'il est important de le faire d'autant que les élèves de l'école empruntent ce trottoir pour aller à la bibliothèque. Le maire rappelle aussi le projet, travaillé avec le conseil général, de faire un cheminement piétonnier de la place à la Maison Gardia. Il préconise donc de faire faire ces travaux à moindre coût pour le moment. *Unanimité*

6. Inclusion de la Ramade dans le projet de quartier

La Ramade ne peut plus construire à Vaison-la-Romaine suite à la découverte du forum romain sur le terrain prévu pour la construction. Ils souhaitent pouvoir s'installer ailleurs et rapidement. Pour cela le président de l'association a rencontré le maire et lui a demandé s'il y avait une possibilité de s'intégrer au projet de quartier du Dèvés. Le conseil municipal est favorable au maintien de La Ramade sur le village. Le maire souhaite savoir si le conseil municipal est capable de porter ce projet qui va nécessiter beaucoup de travail. L'assemblée est d'accord de s'investir dans ce projet.

Le maire demande l'accord du conseil municipal pour continuer la séance à huis clos pour les deux derniers points inscrits à l'ordre du jour qui concernent des personnes et problèmes privés. *Unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 00.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au jeudi 17 novembre à 20 heures 30.